

Objet du dossier : Comité Social Territorial du 19 mai 2025 - questions diverses

Caen, le

20 MAI 2025

Mesdames, Messieurs les Représentants du Personnel,

Je vous prie de bien vouloir trouver ci-après des éléments d'information relatifs aux points divers relevant de la compétence du Comité Social Territorial.

La révision des ratios d'avancement de grade pour les catégories A et C :

Compte tenu de la contrainte budgétaire, aucune évolution des ratios n'a pas été intégrée au budget 2025, nous ne pouvons donc pas répondre favorablement à votre demande. Des hypothèses seront proposées dans le cadre de l'élaboration du budget 2026.

Mosaïc Office – modalités de déploiement sur les bâtiments Le Calix et le Clos Herbert :

• **Objectif de l'installation dans le bâtiment Calix**

Libération de l'Aile Nord de l'Abbaye aux Dames pour la réalisation des travaux des menuiseries :

- évitant aux agents de subir les nuisances du chantier (bruit, poussière, perte de luminosité) ;
- facilitant la réalisation des travaux de menuiserie (pas besoin de création de sas, de mouvements des agents par demi-plateau...).

• **Réalisation d'un mouvement à tiroir**

1) Calix :

- **DEESTRI (96 agents)**, du Clos Herbert (3^{ème} et 4^{ème} étages) et 1^{er} étage de l'Abbaye → regroupement de la Direction précédemment éclatée, dans Calix au rez-de-chaussée et 1^{er} étage ;
- **DAN (19 agents)**, Abbaye (Aile Nord Est) → Calix 2^{ème} étage ;
- **CRT** → implantation partielle et temporaire au 2^{ème} étage (8 postes de travail).

2) Clos Herbert : installation de la **DFTLV (63 agents)**, après mouvement de la DEESTRI.

3) **Mouvements annexes** : installation des groupes politiques SRC Gauche Normandie et Normandie Ecologie dans l'Aile Nord Est libérée par la DAN (permettant le regroupement de la DTPR dans le bâtiment de la rue de Geôle et ainsi la libération de la Maison des Quatrans en vue de sa cession).

• **Coût de l'opération**

Nature des dépenses	Coût	Commentaire
DMG		
Achat de mobilier	131 506 € (soit une dépense de 1 069 € par agent)	Postes de travail neufs et ergonomiques Mobilier pour salle de réunion Casiers pour flexibilité Création d'une salle de restauration Réemploi partiel de mobilier (bureaux droits, sièges de bureau, convivialité) Opération d'élimination (vente, recyclage) du mobilier ancien non ergonomique
Frais de déménagement	12 795 €	325m ³ déménagés
DBR		
Coût acquisition	2 678 460 €	Fait en octobre 2024
Coût travaux	850 000 €	Faits entre octobre 2024 et avril 2025 à l'aide des accords-cadres, ces derniers comprennent : - mise à niveau électrique et des réseaux informatiques ; - amélioration du système de chauffage (robinet thermostatique...) ; - création de salles de réunion et de restauration ; - création de sanitaires ; - reprise des sols dégradés ; - peinture intérieur ; - reprise des faux plafonds existants ; - store anti-chaaleur ; - sécurisation des vitres, - contrôle d'accès ; - système anti-intrusion ; - création d'un local vélo.
Coût total de l'opération	3 528 460 € arrondi à 3 500 000 €	Soit moins de 2 000 € du m ²
DRTN		
Coûts induits par la mise en production	159 650 €	Acquisition et installation de 3 équipements de visioconférence pour salle de réunion : 40 000 €

Nature des dépenses	Coût	Commentaire
		Acquisition de trois copieurs multifonction : 9 720 € Badgeuse temps Horoquartz SIRH : 1 800 € Prestation pour renfort aux déménagements (10 jr / homme) : 3 800 € Acquisition et installation d'un interphone, visiophone : 6 200 € Acquisition, étude et mise en service de bornes réseau sans-fil Wi-Fi : 28 400 € Acquisition d'équipements actifs pour le réseau filaire : 21 900 € Mise en service réseau filaire (prestation) : 6 150 € Création d'un raccordement à la fibre optique pour relier le réseau du site de Caen : 4 680 € Acquisition de 200 écrans, 120 claviers et 120 souris : 37 000 € (harmonisation des équipements des utilisateurs et réduction des délais contraints de déménagement pour l'arrivée à Calix)
Coûts spécifiques à Mosaic Office	4 200 € par an	Licences du logiciel de gestion Mosaic Office Waldo (120 licences à 35 € par an)
Mouvements et déménagements pour les autres bâtiments	3 800 €	Prestation pour déménagement Aile Abbaye, Clos Herbert : 10 jr / homme

- **Coordination des interventions**

L'installation dans le bâtiment Le Calix a nécessité une coordination tripartite entre les directions ressources DBR, DRTN et DMG. En effet, de l'opération Calix dépendait le démarrage dans de bonnes conditions du chantier des menuiseries de l'Abbaye. Un calendrier très précis pour les interventions successives ou simultanées des différentes équipes a été respecté. Des ajustements sont encore nécessaires, l'un des points noirs signalés étant la mauvaise qualité sonore des locaux, rendant inconfortable les réunions ou échanges en visioconférence. Une étude acoustique va être réalisée.

L'ergonome a été associée en amont pour l'installation des postes de travail et a posteriori, en accompagnement des directions.

Après les mouvements, un certain nombre d'ajustements restent à réaliser, qui font l'objet d'interventions des équipes logistique et achats, informatique et bâtiment.

- **Calix, bâtiment Mosaïc Office (intégralement en Flex Office)**

Les locaux permettaient une installation traditionnelle avec un poste de travail par agent, mais avec la densification des bureaux, il a été proposé aux directions qui déménageaient de réfléchir à leur nouvelle installation en Mosaïc Office ou Flex.

La DEESTRI avait déjà adopté un fonctionnement en Flex Office depuis 2022 et a renforcé cette organisation.

La DFTLV, désormais au Clos Herbert, et la DAN se sont lancées dans la démarche.

Des groupes de travail ont été organisés avec la DEESTRI et la DAN. Ils ont permis aux agents de réfléchir à leur organisation actuelle et de se projeter sur une organisation plus efficiente (gestion de dossiers papiers / numériques, échanges et mode projet interservices, installation des bureaux, jour de présence obligatoire par service...). Les agents ont également pu réfléchir aux aménagements possibles : bureaux, espaces de travail différents... et à la rédaction d'une « Charte de bien vivre ensemble ».

Des espaces nouveaux ont été créés répondant aux besoins des actuels modes de travail dans un contexte de télétravail, de développement de la visioconférence et de travaux collectifs, dont l'aménagement est différent des bureaux traditionnels :

- des « zones tampons » → petits espaces avec une capacité de 4 à 6 personnes dont l'usage peut être multiple (petite réunion, visio, isolement pour favoriser la concentration, points managériaux...);
- espace tisanerie / espace de convivialité → lieu de vie dédié où les agents peuvent se retrouver autour d'un café / thé pendant un petit moment convivial ; gains : plus de bouilloires et de cafetières dans les bureaux (sécurité) et renforcement du collectif ;
- salle de projets / de créativité → lieu d'échanges professionnels où l'on favorise la mobilité pendant la réunion et la création (posture basse et haute, tableaux blancs mis à disposition...).

La dématérialisation des dossiers individuels :

En préambule, cette démarche s'inscrit effectivement dans le cadre du projet global de modernisation de la gestion des RH. Aussi, depuis 2022, de nombreuses études et analyse du sujet ont été menées afin d'identifier des solutions techniques pour gérer les flux documentaires, la mise en place d'un coffre-fort numérique et, effectivement, la gestion dématérialisée des dossiers des agents. Un prestataire avait été identifié englobant tous ces sujets mais celui-ci a revu sa stratégie commerciale en septembre 2024, nous obligeant à rechercher de nouveau d'autres solutions.

Sur le sujet, aujourd'hui, les RH travaillent effectivement avec une arborescence bureautique constitué pour chaque agent avec les documents numériques qui le concerne. En effet, il est nécessaire d'avoir les pièces en format numérique ne serait-ce que pour justifier de nos actes plus rapidement auprès de la Paierie régionale, de la Préfecture ou lors d'enquêtes par exemple. Néanmoins, cette arborescence n'est qu'une commodité de gestion. Seul le dossier papier existant encore aujourd'hui est conforme à la réglementation en vigueur. La mise en

place du dossier agent numérique nécessitera de fait une numérisation des dossiers papiers existants (des prestataires ont déjà été identifiés sur le sujet).

Ce qu'il faut bien comprendre, c'est que la mise en place d'une réelle gestion électronique du dossier agent se fera dans une solution de type GED (Gestion Electronique de Documents) qui est, certes, plus sécurisée que la bureautique mais pas au même niveau d'un coffre-fort numérique non plus, les exigences n'étant pas les mêmes en matière de sécurité. Néanmoins, nous mesurons bien le fait qu'une telle solution normée permettrait de gérer les éléments de façon plus sécurisée mais aussi de manière plus fluide (notamment en ce qui concerne les dates de péremption de certains documents par exemple).

Dans tous les cas, nous avons bien conscience qu'il s'agit d'un sujet majeur concernant la gestion des RH, et d'un sujet très important quant à la préservation et à la sécurisation des données des agents. Nos études techniques se poursuivent et nous espérons pouvoir proposer des solutions à mettre en œuvre.

La campagne de déprécarisation :

Vous trouverez en annexe un point sur la campagne de déprécarisation à la date du mois d'avril 2025.

161 agents ont été déprécarisés ou le seront à compter de septembre 2025.

Je vous prie de croire, Mesdames et Messieurs les représentants du Personnel, à l'assurance de ma considération distinguée.

POUR LE PRESIDENT ET PAR DELEGATION,
LA VICE-PRESIDENTE



Catherine GOURNEY-LECONTE

	total agents concernés	Lycée	Siège	agents restant à déprécier
Agents répondant aux critères de dépréciation <i>Critères :</i> - présents au 1/09/21 - au 1/09/2023 - au 15/01/2024 <i>Ces critères permettent de vérifier</i> → 1/09/2021 : date de début de l'employabilité des contractuels – les LDG prévoient une employabilité des contractuels pendant 3 ans maximum à compter de cette date – les compteurs ont été remis à zéro → 01/09/2023 et 15/01/2024 – permet de vérifier que les agents contractuels sont toujours en poste à cette date	171	168	3	
agents ajoutés au plan de dépréciation suite arbitrage (coupure maternité, coupure maladie...)	7	7		178

agents dépréciables stagiaires depuis début 2024 (talents normands, fil de l'eau)	49	48	1	129
agents ayant refusé la dépréciation	4	4	0	125
agents retirés du dispositif suite comportement inadapté	2	2	0	123
agents dépréciables stagiaires à la rentrée 2024/25 suite propositions postes	44	44	0	79

BILAN JANVIER 2025

agents ayant accepté les propositions de poste (prise de poste janv ou fév 2025)	33	32	1	46
agents ayant reçu une proposition de poste pour lesquels le SRE est en attente de retour	12	12	0	-
agents ayant accepté les dernières propositions de poste (prise de poste fév 2025)	10	10	0	36

BILAN AVRIL 2025

	total agents concernés	Lycée	Siège	agents restant à déprécier
agents retirés du dispositif suite comportement inadapté	1	1	0	35
agents retirés du dispositif suite départ de la CT	10	10	0	25
agents ayant accepté les propositions de poste (prise de poste avril ou septembre 2025)	11	10	1	14

Bilan:

147 agents deprecariés

14 agents en attente

161 agents deprecariés + en attente de proposition (147+14)